



Doctorat ParisTech THÈSE

pour obtenir le grade de docteur délivré par

L'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech)

Spécialité : Sciences de l'environnement

présentée et soutenue publiquement par

Hermine PAPAZIAN

le 18 décembre 2015

De la pluralité au pluralisme (sahélien)

Conception et expérimentation d'un modèle « orienté-acteurs » de pluralisme de régulation foncière pour le Sahel rural

Directeur de thèse : **Patrick d'AQUINO**

Jury

Patrick d'AQUINO, Chercheur & HDR, UPR Green, CIRAD
Camilla TOULMIN, Docteur & Senior Fellow, IIED, London
Juliette ROUCHIER, Directrice de recherche, UMR LAMSADE, CNRS
Raphaël MATHEVET, Directeur de recherche, UMR CEFE, CNRS
Etienne LE ROY, Docteur d'État & Professeur Émérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse
Rapporteur
Rapporteur
Examineur
Examineur

Résumé

Au Sahel rural, les populations développent depuis des siècles de manière dynamique et évolutive des règles locales d'usage et de gestion de l'espace qui permettent de minimiser l'incertitude sur la rareté et l'imprévisibilité des ressources sahéliennes. En parallèle, les différentes politiques foncières successivement mises en place par les Etats Sahéliens, ne reconnaissant pas ces règles locales, ont véhiculé des approches du « foncier » et de son appropriation de conceptions trop étrangères au contexte sahélien local pour parvenir à effacer les régulations originellement en place. Le pluralisme de régulation résultant de cette situation foncière complexe est certes en partie informel, mais n'en est pas moins persistant, s'adaptant dans le temps aux différentes contraintes et incertitudes économiques et environnementales particulières à la zone sahélienne.

La thèse ici défendue est que si un pluralisme en matière de régulation foncière persiste dans ces contextes sahéliens de grandes incertitudes climatique et économique, c'est parce qu'il continue de faire sens pour les acteurs qui le définissent et le pratiquent. Plutôt que d'adopter exclusivement les nouvelles politiques foncières successivement mises en place et de renoncer à leurs régulations locales, les populations sahéliennes ont intégré ces politiques foncières à leurs sources locales de régulation déjà existantes. Ce pluralisme de régulation est ainsi le produit d'une situation complexe où les acteurs mobilisent de façon différente, en fonction de la situation locale et de l'usage foncier considéré, à la fois leur « fond » de régulation local et les différentes sources de régulation issues des politiques foncières (qu'il s'agisse d'une réglementation actuelle ou bien d'une réglementation officiellement obsolète), se référant ainsi dans leurs pratiques à des sources de régulation différentes en fonction de la situation donnée. Au regard des perceptions spécifiques et diversifiées que les acteurs ont des ressources de leur environnement, des manières de les réguler, et de ce qu'ils mobilisent, créent, et interprètent en conséquence, ces acteurs donnent donc sens à une pluralité de sources de régulation foncière. L'expression d'un pluralisme de régulation est ici considérée comme la résultante globale de l'assemblage de cette diversité de perceptions et de pratiques foncières dans le temps et l'espace.

A travers une approche pluridisciplinaire, exploratoire et constructiviste, s'appuyant sur les fondements de l'approche de Modélisation d'Accompagnement, la thèse propose donc un cadre conceptuel permettant une lecture « orienté-acteurs » d'un pluralisme de régulation foncière au Sahel rural. La conception du cadre, progressive et itérative, assemble cadre théorique croisant socio-anthropologie du foncier sahélien et concept de système socio-écologique, travaux de terrain, essais de modélisation et expérimentation de simulation participative (via jeu de rôles) et de simulation multi-agents. Les travaux de terrain se déroulent au Sénégal, un pays sahélien cristallisant cette problématique de pluralisme de régulation foncière.

Questionner quelle place peut aujourd'hui avoir un pluralisme de régulation dans les politiques foncières au Sahel rural commence par permettre le dialogue entre une pluralité de perceptions (rendue possible par le choix de cadre d'expression adopté), sur le sens que l'on donne à ce concept, le débat s'ouvrant ainsi à la participation de différents cercles d'acteurs (des pays occidentaux comme des pays d'Afrique Sahélienne) pouvant trouver un intérêt à cette question.

Mots clés : pluralité, perceptions d'acteurs, politique foncière, régulation, Sahel rural, pluralisme